

Comparaison des politiques familiales françaises et suédoises.

Titre(s) : Comparaison des politiques familiales françaises et suédoises. / Patrick BOUVET

Auteur(s) : BOUVET, Patrick

Editeur, producteur : 2002 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Autres classifications : TRAV

Note(s) : Groupe : A

Numéro promotion : Promotion 2001-2002

Note de thèses et écrits académiques : Géopolitique

Résumé ou extrait : 1. De manière générale, la politique familiale poursuit plusieurs objectifs qui revêtent plus ou moins d'importance en fonction des pays étudiés. Ces objectifs sont la solidarité intergénérationnelle, la lutte contre la pauvreté et la démographie. On ne peut réellement parler de politique familiale qu'à partir de 1939 pour la France et de 1935 pour la Suède. Aujourd'hui, les valeurs familiales sont particulièrement importantes pour tous les pays européens. Ils agissent en apportant un soutien économique aux familles, en favorisant la prise en charge des enfants et le travail rémunéré des parents. Le soutien économique direct constitue l'élément central en Suède, tandis que le soutien par des mesures fiscales est important en France. De manière générale c'est le système Français qui est le plus généreux mais tout dépend de l'âge des enfants. Il apparaît que la Suède fonde sa politique sociale sur une approche plus universelle, via son dispositif public de protection sociale, alors que la France, en utilisant davantage des mesures fiscales, procède d'une manière plus indirecte pour atteindre les mêmes objectifs. En Suède l'orientation principale est d'augmenter la participation au marché du travail des femmes par une politique familiale généreuse et de mettre en avant l'égalité des hommes et des femmes dans la famille ainsi que dans la société en général. La France, rangée parmi les systèmes de protection sociale traditionnels et familialiste, pratique néanmoins une politique familiale avantageuse et aide les femmes qui s'efforcent de concilier obligations familiales et participation au marché du travail. Les chiffres suggéreraient que ceux qui classent la France en première division pour la politique familiale ne rendent pas compte de la situation dans son intégralité lorsque d'autres facteurs sont pris en compte. Les services, ainsi que des aspects plus vastes de la politique familiales, semblent ainsi confirmer, dans une plus large mesure, l'image traditionnelle d'un Etat-providence universaliste dans le cas des pays scandinaves, et une image plus conservatrice/libérale dans des pays comme la France. Il apparaît aussi qu'au niveau macroéconomique, c'est en Europe du Nord que le soutien est le plus élevé, tandis qu'au niveau macroéconomique, c'est en France que les allocations destinées aux familles ayant plusieurs enfants sont plus développées. Cependant en 2002, la fertilité se situe encore partout en Europe sous le niveau de remplacement des générations.

Sujet(s) : DEMOGRAPHIE
FRANCE

Adresse électronique et mode d'accès : <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D1922.pdf>